



NETTOYAGE DES ÉDIFICES ET BARRIÈRES

POUR LES RESPONSABLES DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DES ÉDIFICES

DEMEUREZ AU COURANT

- Pour obtenir plus de renseignements et de conseils, veuillez consulter canada.ca/coronavirus.
- Travaillez en étroite collaboration avec les biens immobiliers, les comités de santé et sécurité au travail (SST), ainsi que les fournisseurs de services de nettoyage et d'entretien.
- Les activités de rétablissement **COVID-19** seront graduelles et accomplies par étapes afin de permettre l'**éloignement physique**; veuillez noter qu'il ne sera pas possible pour l'instant de retourner à l'occupation complète de l'immeuble ou du lieu de travail.

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

- Augmentez le **nettoyage et la désinfection** de toutes les surfaces dures en utilisant des produits nettoyants appropriés et en suivant les instructions du fabricant pour une utilisation en toute sécurité, qui peut inclure l'utilisation d'**équipement protective personnelle** tels que des gants. En l'absence de produits de nettoyage désinfectants ménagers ou commerciaux, les surfaces dures peuvent être désinfectées à l'aide d'un mélange de 5 ml d'eau de Javel (5% d'hypochlorite de sodium) et 250 ml d'eau. Assurez-vous que la solution est en contact avec la surface pendant 1 minute.
- Assurez-vous que les fiches techniques et les fiches de données de sécurité (FDS) sont consultées pour garantir l'application appropriée du produit et les mesures de sécurité.
- Organisez le **nettoyage des bureaux, des salles à manger et des espaces de travail** au moins deux fois par jour, et plus souvent pour les endroits très fréquentés ainsi que les surfaces à contact élevé. Concentrez-vous sur les surfaces fréquemment touchées et partagées.
- Assurez-vous que les toilettes sont nettoyées fréquemment et qu'elles sont approvisionnées de savon, de serviettes en papier et de poubelles doublées de sacs en plastique.
- Pour les milieux de travail où l'eau courante n'est pas disponible, assurez-vous que les employés ont accès à du désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Pour encourager l'**hygiène des mains** des employés, envisagez d'installer des postes de désinfection des mains et des affiches à l'entrée des édifices. Assurez-vous que ces postes et affiches soient accessibles pour tous les besoins.
- Fournissez des solutions et/ou des lingettes désinfectantes à plusieurs endroits sur les étages.
- Dans la mesure du possible, fournissez des mouchoirs, des poubelles doublées de sacs en plastique et du désinfectant à base d'alcool pour les mains aux entrées.

BARRIÈRES PHYSIQUES

- Lorsque l'**éloignement physique** n'est pas possible, envisager la viabilité et l'efficacité d'installer des barrières physiques telles que des pare-éternuements en plastique transparent, des fenêtres en verre ou en plastique entre les employés et les clients. Il est important que les barrières physiques ne créent pas de restrictions dans les voies de circulation et qu'elles n'aient pas d'impact négatif au flux d'air à l'intérieur d'un espace.

POINTS DE CONTACT

- Envisagez d'installer des technologies sans contact (par exemple, éviers, interrupteurs d'éclairage, poubelles).
- Gardez les portes ouvertes, si possible, compte tenu de la sécurité ainsi que des exigences en matière de SST comme les exigences en normes de sécurité-incendie d'un édifice.

Renseignements de la santé publique : canada.ca/coronavirus

Outil d'atténuation des risques pour les lieux de travail et les entreprises en activité pendant la pandémie de COVID-19 :
canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation/prise-decisions-fondees-risques-lieux-travail-entreprises-pandemie-covid-19.html

Programme de santé au travail de la fonction publique de Santé Canada (Mis à jour le 10 juillet 2020)